



TABLE DE CONCERTATION NUMÉRIQUE → H21- #03

**MERCREDI 12 MAI 2021
15 H 30, VIRTUEL
ORDRE DU JOUR**

0.0	Procédures	0.2.2	Adoption
0.1	Præsidium	0.3	Suite du procès-verbal
0.2	Procès-verbal :	0.4	Lecture et adoption du présent ordre du jour
0.2.1	H21-02 (07 avril 2021)		

- 1.0 Affaires exécutives**
 - 1.1 Solidarité syndicale
 - 1.2 AGEnda 2021-2022
 - 1.2.1 Imprimeur : [Résultats](#) - Appel d'offre et choix
 - 1.2.2 Illustrations : consultation pour sélection
 - 1.2.3 Fiction : en attente puis consultation
 - 1.3 Permanence : Secrétaire étudiant – [Proposition](#) salariale
 - 1.4 CVM : [Plan](#) écologisation : suivi
 - 1.5 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM ([entente](#)) : suivi
 - 1.6 Interassociatif : 02 mai 2021 – Retour (Procès-verbal)
 - 1.7 Plan d'action H21 :
 - 1.7.1 [Coop Magasin scolaire](#) : Lancement prévu le 09 août 2021 / Comité Représentation Étudiant COOP / Livres usagés
 - 1.7.2 [Site web de l'AGECVM](#) : suivi Phase II / Phase II - [Mandat](#)
 - 1.7.3 [Mobilisation AGE CVM](#) : suivi
 - 1.7.4 [Briser l'isolement](#) : suivi
 - 1.7.5 [Produits menstruels gratuits](#) : suivi
 - 1.8 Bureau exécutif
 - 1.8.1 Postes vacants
 - 1.8.1.1 Responsable à l'Information
 - 1.8.1.2 Responsable aux Affaires externes
 - 1.8.1.3 Responsable à la Pédagogie
- 2.0 Ouverture – fermeture de comités**
 - 2.1 [Comité endormi](#)
- 3.0 Locaux : Réaménagement du 3^{ème} étage CVM**
- 4.0 Activités des comités**
- 5.0 Affaires diverses**
 - 5.1 À venir
- 6.0 Levée**



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

TABLE DE CONCERTATION

#02

PROCÈS-VERBAL (Projet): 07 AVRIL 2021

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

Nom, Prénom	Comité
Auger-Simard, Geneviève	Photographie Finissants en 2020
Bellahcen, Bahia	Design d'intérieur
Brault, Félix-Antoine	Sciences humaines - Regards sur la personne
Cotton, Félix	Optimonde
Demers, Olivier	Comité journal (L'Exilé)
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	EnVIEUXronnement
Freire Novo, Quentin	Formule SAE
Henley, Ruby	Bureau exécutif
Ionita, Dan	Libertad
Mercier, Cordélia	Improvisation

[Trier par nom de délégué.e](#)

Nom, Prénom	Comité
Henley, Ruby	Bureau exécutif
Demers, Olivier	Comité journal (L'Exilé)
Bellahcen, Bahia	Design d'intérieur
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	EnVIEUXronnement
Freire Novo, Quentin	Formule SAE
Mercier, Cordélia	Improvisation
Ionita, Dan	Libertad
Cotton, Félix	Optimonde
Auger-Simard, Geneviève	Photographie Finissants en 2020
Brault, Félix-Antoine	Sciences humaines - Regards sur la personne

[Trier par nom de comité](#)

0.0 Procédures

Bureau exécutif propose **l'ouverture de la Table de concertation [H21-02](#)**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

0.2 Présidium

Bureau exécutif propose **Taha Boussaa** comme animatrice de la présente Table de concertation et **Xavier Courcy-Rioux** comme secrétaire
Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([H21-01](#) – 24 février 2021)

0.3.1 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption
✓ Table de concertation [H21-01](#), 24 février 2021

0.3.2 Adoption

Bureau exécutif propose **l'adoption du procès-verbal tel quel**
✓ **Table de concertation [H21-01](#), 24 février 2021**
Improvisation appuie
Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

1.0 Affaires exécutives

1.1 Règles et Procédures pour un fonctionnement COVID-19 de l'AGECVM

1.1.1 [Amendements](#) à entériner

1.1.2 [Règles et procédures COVID-19 amendées](#)

1.2 CVM : [Plan](#) écologisation : [consultation](#)

1.3 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM ([entente](#)) : suivi [rencontre](#) 21-03-2021

1.4 Interassociatif : 20 février 2021 – Retour ([Procès-verbal](#))

1.5 Plan d'action H21 :

1.5.1 [Coop Magasin scolaire](#) : [Régie interne](#) COOPSCO / Comité travail étudiant travailleur.euse COOP

1.5.2 [Site web de l'AGECVM](#) : [résultats concours](#) phase 1 / suivi Phase II

1.5.3 [Mobilisation AGE CVM](#) : suivi

1.5.4 [Briser l'isolement](#) : suivi

1.5.5 [Produits menstruels gratuits](#) : suivi

1.6 Bureau exécutif

1.6.1 Postes vacants

1.6.1.1 Responsable à l'Information

1.6.1.2 Responsable aux Affaires externes

1.6.1.3 Responsable à la Pédagogie

2.0 Ouverture – fermeture de comités

2.1 Comité endormi

3.0 Locaux

4.0 Budget des comités

4.1 Demandes

4.1.1 Photographie Cohorte 2020 : exposition finissant.e.s mai-juin 21 [devis](#)

4.1.1.1 [Courriels](#) explicatifs de la demande

4.1.1.2 Autorisation dépenses maximum 2875,97 \$ du budget Photographie ([Bilan au 30 juin 2020](#) – [État de compte](#) 25 mars 2021)

4.1.2 Comités thématiques (solde disponible 3721,77 \$) : [Proposition](#)

4.1.2.1 [SAE Budget H21](#)

4.2 Subvention étudiante



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

- 5.0 Activités des comités
 - 5.1 Comité Journal : [projet](#) Balado
- 6.0 Affaires diverses
 - 6.1 À venir
- 7.0 Levée

Libertad propose **d'adopter l'ordre du jour tel qu'affiché**
 Bureau exécutif appuie
 Adoptée à l'unanimité

1.0 Affaires exécutives

1.1 Règles et Procédures pour un fonctionnement COVID-19 de l'AGECVM

1.1.1 [Amendements](#) à entériner

Le Bureau exécutif propose **Les amendements suivants :**

AMENDEMENTS

(Adoptés par le Bureau exécutif [H21-02](#), 17 février 2021)

Article 2 : Forum Numérique : ajout au 2.1.4

Convocation

Tout comme la permanence pouvait convoquer une Assemblée générale en début de session en cas d'absence d'instance capable de le faire, un Forum Numérique peut être convoqué par le Secrétariat en début de session

Article 4 : Table de Concertation Numérique : ajout 4.4

Budget général

En cas d'incapacité par le Forum Numérique de décider du budget général, soit à cause d'une consultation qui présente un taux d'abstention fort, un rejet ou autre, la Table de concertation dispose du droit d'approuver un budget en vertu de son statut d'instance décisionnaire en l'absence d'une Assemblée générale

Article 5 : Bureau exécutif : ajout au début 5.1.1

Élections Bureau exécutif

Les élections doivent être fixées au tout début de la session d'automne. Le Forum numérique peut décider de la date en cas d'une incapacité du Bureau exécutif de le faire.

Directeur.trice de scrutin

Dans l'éventualité que le Forum Numérique n'ait pas nommé de directeur.trice de scrutin, c'est au Bureau exécutif de le faire. En cas d'incapacité de l'instance exécutive à le faire, la permanence supervisera le scrutin

Mesures transitoires

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
 Adoptée à l'unanimité

1.1.2 Règles et Procédures COVID-19 amendées

Ces *Règles et procédures COVID-19* modifient des articles et l'organisation de l'AGECVM telle que prévue par la Charte de l'AGECVM, votée en 2005.

Lorsque qu'un article de la Charte de l'AGECVM n'est pas mentionné dans ces Règles et procédures, les articles de la charte votée en 2005 prévaut.

Ce présent document sera présenté aux membres de l'AGECVM et soumis à une consultation électronique.

Considérant :

- Que l'AGECVM connaît présentement une situation extraordinaire et imprévisible causée par la pandémie du COVID-19 ;
- Qu'actuellement, les règles de santé publique édictées par Québec nous empêchent d'avoir accès au Cégep ;
- Qu'il n'est pas possible, dans ces conditions, de tenir des réunions et des assemblées tel que le stipule notre charte ;

○ Que le Cégep du Vieux-Montréal a annoncé (annoncera) une session principalement en non présentiel (en ligne) pour la session d'automne 2020 ;

○ Que les autorités du Cégep, pour suivre les consignes de la Santé publique, respectent l'Interdiction d'accès aux locaux ainsi qu'aux différents espaces du Cégep ;

○ Que le déconfinement de juin 2020 pourrait n'être que provisoire étant donnée la possibilité de vagues successives de pandémie COVID-19 ;

○ Que le Bureau exécutif de l'AGECVM se retrouve dans une situation complexe où il ne peut fonctionner efficacement et remplir toutes ses tâches ;

○ Que l'application stricto sensu de la charte est impossible, ce qui pourrait causer une dégradation du fonctionnement de l'AGECVM.



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

Article 1 : Règles et procédures COVID-19 provisoires pour la durée de la pandémie

Ce présent document (*Règles et procédures COVID-19*) est provisoire et aura force de loi uniquement et seulement, après consultation électronique, tout au long de la crise créée par la COVID-19.

Le but unique de ce document est de proposer une structure de fonctionnement d'urgence compte tenu de la situation actuelle.

Dès l'instant où la tenue d'Assemblées générales régulières, de Tables de concertation et de Bureaux exécutifs sera physiquement possible, la charte s'appliquera à nouveau à moins d'une décision contraire.

Article 2 : Forums numériques

En lieu et en place de la tenue d'Assemblées générales des Forums numériques seront organisés.

2.1 Instance Forum numérique

Un Forum numérique est l'instance où se rencontrent les membres de l'AGEVVM et les membres du Bureau exécutif :

- C'est l'instance qui remplace partiellement l'Assemblée générale. Il permet à nos membres d'être informés et de discuter des décisions prises par le Bureau exécutif.
- C'est aussi un forum de discussion sur la situation actuelle et peut prendre position, suivi d'une consultation électronique pour approbation par nos membres.
- Un Forum numérique ne possède pas tous les pouvoirs et prérogatives d'une Assemblée générale régulière : pourrons s'y discuter et approuver (liste non limitative) :
 - le budget de session,
 - la nomination de nouveaux membres au Bureau exécutif,
 - celle d'un.e représentant.e pour siéger sur des instances extérieures à l'AGEVVM,
 - ou toute autre décision nécessaire au bon fonctionnement de l'AGEVVM.

Ensuite, toute décision d'un Forum numérique doit être soumise à une consultation électronique, dans les 24 heures suivant la clôture du dit Forum, pour être validée.

2.1.1 Plateforme en ligne et Organisation du Forum numérique

Le forum numérique se déroule sur une plateforme en ligne. Il est organisé par les membres du Bureau exécutif qui en supervise la tenue.

2.1.2 Présidium du Forum numérique

Le présidium de ce forum est assuré par le ou la responsable général.e, le Bureau exécutif pouvant choisir une autre personne pour le ou la remplacer.

2.1.3 Enregistrement du Forum numérique

Toutes les rencontres du forum sont enregistrées, pour, plus tard, être mise à la disposition de tous nos membres.

Une synthèse des thèmes et des mandats adoptés lors de ce Forum numérique sera compilée par le Secrétariat de l'AGEVVM pour publication sur le site internet de l'AGEVVM et sur les réseaux sociaux de l'AGEVVM

2.1.4 Convocation du Forum numérique

Le forum est convoqué par

- a) le Bureau exécutif OU
- b) la Table de Concertation
- c) Une motion adoptée par le Forum lors d'une session régulière

L'avis doit contenir :

- la plateforme sur laquelle la rencontre aura lieu
- la date
- l'heure
- et une proposition d'ordre du jour

La convocation doit être affichée sur le site de l'AGEVVM et sur les réseaux sociaux de l'AGEVVM pendant cinq (5) jours ouvrables avant la date du Forum.

Lors de la tenue de la rencontre, la permanence doit s'assurer qu'un lien menant à la rencontre soit envoyé par courriel à tous les membres de l'AGEVVM.

Tout comme la permanence pouvait convoquer une Assemblée générale en début de session en cas d'absence d'instance capable de le faire, un Forum Numérique peut être convoqué par le Secrétariat

en début de session

2.1.5 S'enregistrer pour le Forum numérique

Pour participer à une rencontre du forum, l'éventuel.e participant.e doit avertir la permanence de sa volonté de participer au Forum, la permanence l'inscrivant alors sur la liste des participant.e.s au Forum.

2.1.6 Devoirs, Responsabilités et Pouvoirs du Forum numérique :

- Déterminer les orientations générales de l'Association, ses positions politiques ;
- Voter les prévisions budgétaires de l'AGEVVM
- Désigner des délégué.e.s du Bureau exécutif
- Entériner les membres du Bureau exécutif
- Soumettre des mandats à une consultation électronique

Article 3 : Procédures de consultation électronique

En remplacement des mandats votés par l'Assemblée générale ou la Table de concertation, des consultations électroniques seront mises en place.

3.1 Consultation électronique-convocation

Une consultation électronique peut être convoquée par :

- Le Forum numérique OU
- La Table de Concertation OU
- Le Bureau Exécutif

3.2 Avis de consultation

L'avis d'une consultation électronique doit être fait sur le site internet de l'AGEVVM et sur les réseaux sociaux de l'AGEVVM, et ce pendant 5 jours ouvrables avant celle-ci

3.2.1 Période d'information

L'instance qui convoque la consultation peut décider d'établir une période d'information avant la tenue de celle-ci. La durée de cette période d'information est laissée à la discrétion de l'instance.

3.2.2 Validité des mandats ainsi adoptés

Les décisions et mandats adoptés par consultation électronique ont le même effet et la même validité que ceux pris en Assemblée générale.

3.2.3 Plusieurs mandats en consultation simultanément

Il peut être décidé que plusieurs mandats différents peuvent être votés lors d'une même consultation.

Article 4 : Table de concertation numérique

La Table de concertation reste l'instance décisionnel de l'AGEVVM entre les Assemblées générales, et de la vie des comités de l'AGEVVM.

4.1 Plateforme en ligne et Organisation

Les rencontres de la Table de concertation se déroulent sur une plateforme numérique en ligne.

L'organisation de ces rencontres sont à la charge du Bureau exécutif

4.2 Convocation de la Table de concertation

La Table de concertation est convoquée par

- a) le Bureau exécutif OU
- b) Une motion adoptée par la Table de concertation lors d'une session régulière

L'avis doit contenir :

- la plateforme sur laquelle la rencontre aura lieu
- la date
- l'heure
- et une proposition d'ordre du jour

La convocation doit être affichée sur le site de l'AGEVVM et sur les réseaux sociaux de l'AGEVVM pendant cinq (5) jours ouvrables avant la date de la Table de concertation.

Lors de la tenue de la rencontre, la permanence doit s'assurer qu'un lien menant à la rencontre soit envoyé par courriel à tous les comités de l'AGEVVM.

4.3 Validité des mandats

Une synthèse des thèmes abordés et des mandats adoptés lors de ce Table de concertation numérique sera compilée par le Secrétariat de l'AGEVVM pour publication sur le site internet de l'AGEVVM et sur les réseaux sociaux de l'AGEVVM

Les mandats pris par la Table de concertation numérique ont le même effet et la même validité que ceux pris en Table de concertation régulières.



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

4.4 Budget général

En cas d'incapacité par le Forum Numérique de décider du budget général, soit à cause d'une consultation qui présente un taux d'absentéisme fort, un rejet ou autre, la Table de concertation dispose du droit d'approuver un budget en vertu de son statut d'instance décisionnaire en l'absence d'une Assemblée générale

Article 5 : Bureau exécutif

Le Bureau exécutif continue à assumer les tâches de supervision de l'administration de l'AGECVM ainsi que du suivi d'application des mandats votés.

5.1.1 Élections Bureau exécutif

Les élections doivent être fixées au tout début de la session d'automne. Le Forum numérique peut décider de la date en cas d'une incapacité du Bureau Exécutif de le faire.

Directeur.trice de scrutin

Dans l'éventualité où le Forum Numérique n'a pas nommé de directeur.trice de scrutin, c'est au Bureau exécutif de le faire. En cas d'incapacité de l'instance exécutive à le faire, la permanence superviserait le scrutin

Mesures scrutatoires

Les élections du Bureau Exécutifs prendront place une (1) semaine après l'entrée en vigueur de ces Règles et procédures COVID-19 approuvées par consultation.

Elles se dérouleront selon le calendrier suivant :

1. Une semaine de mise en candidature ;
2. Une semaine de campagne
3. Quatre jours de vote électronique

5.1.2 Convocation Bureau exécutif

Le Bureau exécutif est convoqué par

- c) le Bureau exécutif OU
- d) Une motion adoptée par le Forum numérique lors d'une session régulière

L'avis doit contenir :

- o la plateforme sur laquelle la rencontre aura lieu
- o la date
- o l'heure
- o et une proposition d'ordre du jour

La convocation doit être affichée sur le site de l'AGECVM et sur les réseaux sociaux de l'AGECVM pendant cinq (5) jours ouvrables avant la date de la Table de concertation.

Lors de la tenue de la rencontre, la permanence doit s'assurer qu'un lien menant à la rencontre soit envoyé par courriel à tous les membres du Bureau exécutif de l'AGECVM.

5.1.2 Dépenses extraordinaires

Le Bureau exécutif peut approuver des dépenses de plus de mille (1000) dollars, et non comprises dans un poste budgétaire adopté par l'Assemblée générale, par une consultation numérique ou le Forum numérique.

Cependant, cette décision doit être expliquée devant le Forum numérique ou, plus tard, à une Assemblée générale.

5.1.3 Plateforme numérique

Les rencontres du Bureau exécutif peuvent se tenir sur une plateforme numérique

5.1.4 Lieu de rencontre

Les rencontres du Bureau exécutif ne sont plus tenues de se dérouler dans l'enceinte du Cégep du Vieux-Montréal.

5.1.5 Publicisation des rencontres du Bureau exécutif

Une synthèse des thèmes abordés et des mandats adoptés lors de ce Bureau exécutif numérique sera compilée par le Secrétariat de l'AGECVM pour publication sur le site internet de l'AGECVM et sur les réseaux sociaux de l'AGECVM

Article 6 : Entrée en vigueur et procédures d'abrogation des Règles et procédures COVID-19

Ces Règles et procédures COVID-19 entreront en vigueur le 1^{er} jour de la session Automne 2020, après approbation lors d'une consultation électronique menée à la mi-août 2020.

L'abrogation de ces Règles et procédures COVID-19 provisoires peut se faire par un simple vote au cours de la toute première Assemblée générale régulière, ou par un vote du Bureau exécutif, si ce dernier constate que la situation est revenue à la normale et que les mesures d'urgences n'ont plus lieu d'être.

6.1 Rapport final

Un rapport sur toutes les décisions prises durant cette crise exceptionnelle doit être déposé à la première Assemblée générale régulière.

6.2 Amendement des Règles et procédures COVID-19

Pour procéder à un amendement de ces présentes Règles et procédures COVID-19, la procédure est la suivante :

- Une proposition doit être déposée devant le Bureau exécutif ou la Table de concertation numérique.
- Si cette proposition passe par le Bureau exécutif, elle doit recevoir l'approbation de la Table de concertation numérique.
- La proposition d'amendement sera alors envoyée en consultation électronique.

Sciences humaines – Regards sur la personne propose que **la présente Table de concertation soit l'instance définitive sur les Règles et Procédures pour un fonctionnement COVID-19 de l'AGECVM telles qu'amendées à la session Hiver 2021**

Le Bureau exécutif appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2 CVM : Plan écologisation : consultation

Suivi

1.3 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM (entente) : suivi rencontre 21 mars 2021

Suivi

1.4 Interassociatif : 20 février 2021 – Retour (Procès-verbal)

-

1.5 Plan d'action H21 : suivi

1.5.1 Coop magasin scolaire : Régie interne COOPSCO / Comité étudiant travailleur.euse COOP



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

RAPPEL

Gérer la transition du magasin scolaire en une coopératif avec participation étudiant.e.s

- ✓ Considérant le mandat voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant le changement de situation et la révision du but de la Commission de travail sur le magasin scolaire ([TC A20-03](#));
- ✓ Considérant nos mandats internes ainsi que l'objectif actuel du magasin scolaire du CVM;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.**

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **l'adoption de la proposition de règles sur la nomination des représentant.e.s étudiant.e.s au Comité de représentation étudiant du Magasin scolaire, que ce comité rassemble les étudiant.e.s du Cégep, et serve de passerelle entre les étudiant.e.s, les employé.e.s et la direction.**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

1.5.2 [Site web](#) de l'AGECVM : [résultats concours](#) phase 1 / Suivi Phase II

RAPPEL

Refaire le site web de l'association

- ✓ Considérant l'âge du site web de l'association;
- ✓ Considérant que notre site web est la principale source d'information sur nos activités;
- ✓ Considérant que nos membres ont besoin d'avoir un accès ergonomique et simple aux informations de leur association;
- ✓ Considérant que la structure de notre site web n'a jamais été mise à jour depuis son installation mais que la base de données est toujours à jour;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que le Bureau exécutif soit chargé de s'assurer d'une mise à jour visuelle du site web de l'AGECVM;**
- ❖ **Que nos membres puissent participer à ce changement;**
- ❖ **Que les archives présentes sur notre site web ne soient pas perdues durant la transition.**

Suivi

1.5.3 [Mobilisation](#) AGECVM : suivi

RAPPEL

Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;

Le Bureau exécutif propose



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

- ❖ **Que le comité mobilisation travaille à monter notre mobilisation malgré la distanciation sociale;**
- ❖ **Que le comité mobilisation informe et sensibilise les étudiant.e.s sur nos causes sociales à travers de nouveaux médias;**
- ❖ **Que le comité mobilisation se charge en même temps de faire des initiatives pour prendre soin (Care) de nos militant.e.s et étudiant.e.s dont l'isolement pousse à la détresse psychologique.**

Suivi

1.5.4 Briser l'isolement

RAPPEL

Briser l'isolement des étudiant.e.s

- ✓ Considérant l'isolement causé par la pandémie;
- ✓ Considérant que la situation actuelle entraîne une détresse psychologique chez les étudiant.e.s;
- ✓ Considérant que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour y palier;
- ✓ Considérant que les cours en ligne empêchent la création de toute forme de liens sociaux ou d'appartenance à la communauté;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de venir en aide au étudiant.e.s en détresse par n'importe quel biais, quel que soit la méthode;**
- ❖ **Que l'AGECVM mette en place des événements et initiatives (en ligne) pour aider à briser l'isolement et créer des liens sociaux;**
- ❖ **Que l'AGECVM continue de se battre pour l'accès des étudiant.e.s à de meilleurs services d'aide notamment psychologique.**

Suivi

1.5.5 Produits menstruels gratuits

RAPPEL

Accès aux produits menstruels

- ❖ Considérant que le Bureau exécutif met à disposition des produits pour les menstruations à disposition des membres (serviettes et tampons)
- ❖ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruel pour les étudiant.e.s

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM milite pour des produits menstruels disponibles dans les toilettes du cegep**
- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire en sorte que les produits déjà offerts gratuitement par l'AGECVM le soit aussi ailleurs que dans le local A3.85 de l'AGECVM**

Libertad propose que les emplacements des produits menstruels gratuits soient relayés sur les différentes pages Facebook, et que des cartes soient disponibles aussi dans les salles de bain

Bureau exécutif appuie

Adoptée à l'unanimité.

1.6 Bureau exécutif

1.6.1 Postes Vacants

1.6.1.1 Responsable à l'information

-

1.6.1.2 Responsable aux Affaires externes



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

1.6.1.3 Responsable à la Pédagogie

2.0 Ouverture – fermeture de comités

2.1 Comités endormis : suivi

3.0 Locaux

R.A.S.

4.0 Budget des comités

4.1 Demandes

4.1.1 Photographie Cohorte 2020 : exposition finissant.e.s mais-juin 2021 (Devis)

Projet d'activité:

Exposition des finissants en photographie de la cohorte 2020

Un vernissage permettant aux finissants en photographie de l'année 2020 de présenter leur travail photographique réalisé à l'aide des méthodes apprises durant leurs 3 années d'étude.

Durée de l'installation: 3 jours

Budget

- Salle d'exposition (pour 28 exposants): 3000\$
- Musique (location de hauts-parleurs et installation): 200\$
- Impression de photos: 1400\$

Total: 4600\$

Activités prévues afin d'amasser plus d'argent:

- GoFundMe
- Recherche de commanditaires

4.1.1.1 Courriels explicatifs

Re: Table de concertation virtuelle H21-02 convoquée le mercredi 07 avril 2021, 15h30
Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>
Jeu 2021-03-25 10:22
À : AGEVVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>
1 pièces jointes (70 ko)
devis_expo_finissants_photo2020.pdf;
Bonjour,
Je vous envoie notre devis ici.
Merci, bonne journée!
Geneviève Auger-Simard

De : AGEVVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>
Envoyé : 25 mars 2021 08:03
À : Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>
Cc : taha boussaa <taha.boussaa@gmail.com>; courcyriouxxx@gmail.com <courcyriouxxx@gmail.com>; Ruby Henley <vanillachai42@protonmail.ch>
Objet : Table de concertation virtuelle H21-02 convoquée le mercredi 07 avril 2021, 15h30
Bonjour,
Rassurez-vous: la rencontre d'hier était celle du Bureau exécutif qui a convoqué une Table de concertation H21-02 le mercredi 07 avril 2021.

Pourriez-vous, d'ici le lundi 29 mars 2021, une proposition de dépenses pour votre projet qui utilisera les sommes récoltées pendant les sessions A19 et H20 (jusqu'à concurrence d'au moins 2875,97 \$ (soit le solde au 1er juillet 2020 moins le solde du compte au 30 juin 2019 - voir courriel du 04 mars 2021 plus bas), afin de communiquer cette demande avec la convocation de la Table de concertation virtuelle H21-02 du 07 avril 2021 (à convoquer lundi 29 mars 2021 pour respecter le délai de 5 jours ouvrables vu les congés du Vendredi saint 1er avril 2021 et du Lundi de Pâques 04 avril 2021).
Pour votre information
Étienne Philippart
Secrétaire permanent



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

AGECVM

De : Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>

Envoyé : 24 mars 2021 16:14

À : AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Objet : Re: Le mercredi en virtuel: Comité Photographie: Cohorte 2020 et cohorte 2021

Bonjour!

Une collègue m'a indiqué qu'elle a vu que la rencontre à la table de concertation est aujourd'hui, cependant je n'ai jamais reçu le courriel pour m'inscrire à celle-ci. Est-il trop tard pour y participer?

Merci

Le 9 mars 2021 15:09, Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com> a écrit :

C'est parfait, je prends ça en note.

Merci beaucoup pour vos réponses et pour le temps que vous m'avez accordé.

Passer une excellente journée!

Geneviève Auger-Simard

De : AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Envoyé : 9 mars 2021 12:20

À : Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>

Cc : taha.boussaa <taha.boussaa@gmail.com>; Xavier Courcy-Rioux <courcyriouxxx@gmail.com>; Ruby Henley <vanillachai42@protonmail.ch>

Objet : Le mercredi en virtuel: Comité Photographie: Cohorte 2020 et cohorte 2021

Bonjour,

Les rencontres de la Table de concertation de l'AGECVM se tiennent **le mercredi à 15h30 en virtuel**, et la convocation est envoyée par courriel une semaine avant (Nous vous avons ajouté à cette liste d'envoi pour la Table de concertation.

Ce courriel contiendra un lien pour vous inscrire et ainsi recevoir 30 minutes avant le début de la T.C. le lien de la rencontre virtuelle.

Actuellement aucune date n'est encore précisée pour la rencontre de la TC H21-01, probablement le 24 ou le 31 mars 2021 ...

Pour votre information.

Étienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

De : Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>

Envoyé : 4 mars 2021 13:38

À : AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Objet : Re: Comité Photographie: Cohorte 2020 et cohorte 2021

Les rencontres à la table de concertation se font elles au cégep ou en rencontre zoom? Et aussi quand ont-elle lieu?

Merci

Geneviève Auger-Simard

Le 4 mars 2021 12:19, AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com> a écrit :

Bonjour,

Le 9 décembre 2020 Rizlane Abdessamad et Aimeric Vlaeminck nous transmettaient une [demande](#) de financement pour une exposition de finissant.e.s en photographie cohorte 2021.

Le même jour nous répondions par [courriel](#) à cette demande en rappelant le fonctionnement des comités de l'AGECVM (Assemblée de concertation, signataires, demande de budget, procédures de retrait d'argent, ...). Nous n'avons jamais reçu de réponse à ce courriel, ni de demande de financement de budget, ou autres documents prouvant l'existence du comité photographie aux sessions A20 et H21.

D'autre part, comme le montre l'échange de courriel ci-dessous les étudiant.e.s de photographie de la cohorte 2020 prépare toujours, pour quand les consignes sanitaires du gouvernement le permettront, une exposition de finissant.e.s de la cohorte 2020.

L'argent disponible (**4658,70 \$**, dont 1911,05 \$ d'auto-financement - voir [bilan au 30 juin 2020](#)) a été principalement recueillis par les étudiant.e.s de cette cohorte photographie 2020 (en dehors du solde au 1er juillet 2020 de **1782.73 \$**).

Nous proposons donc de demander à la prochaine Table de concertation d'autoriser les étudiant.es de la cohorte 2020, sur présentation d'un nouveau budget tenant compte des conditions actuelles de la COVID-19 pour l'organisation de leur exposition de finissant.e.s et de la désignation de trois signataires parmi ces étudiant.e.s, à disposer du contenu du compte photographie de l'AGECVM jusqu'à concurrence d'au moins **2875,97 \$** (soit le solde au 1er juillet 2020 moins le solde du compte au 30 juin 2019).

Ce qui permettra à la cohorte 2021 de photographie d'éventuellement disposer d'une part de l'argent de ce compte, à condition bien sûr de suivre les règles de fonctionnement des comités de l'AGECVM (Assemblée de concertation, signataires, demande de budget, procédures de retrait d'argent, ...). Pour votre information et suivi.

Étienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

De : Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>

Envoyé : 4 mars 2021 11:32

À : AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com>

Objet : Re: Argent disponible dans le compte Photographie

Nous souhaiterions faire notre expo dès que possible, mais nous voulions attendre que les mesures sanitaires liées à la covid s'assouplissent. J'ai oublié de le préciser dans mes autres courriels mais nous ne voulons pas utiliser l'argent pour des retrouvailles mais pour faire notre expo de finissants. La cohorte 2021 veut faire son expo

en fin mai. Donc je voulais juste être certaine de bien comprendre. S'ils font les démarches afin de récupérer l'argent avant nous, nous ne pourrions rien y faire? Pourrions-nous faire les démarches maintenant (assister aux rencontres de comité, etc) afin de nous assurer que nous pourrions bénéficier de tout l'argent dont nous aurons besoin pour notre expo même si nous ne savons pas quand celle-ci aura lieu puisque les salles d'exposition ne sont pas ouvertes à cause de la covid?

Merci pour vos réponses

Geneviève Auger-Simard

Le 1 mars 2021 08:32, AGECVM SECRÉTARIAT <agecvm@hotmail.com> a écrit :

Bonjour,

Tout montant inscrit dans un compte de comité auprès de l'AGECVM est accessible aux étudiant.e.s de ce comité selon les modalités habituelles, soit qu'une Assemblée de concertation ou une rencontre de comité se tiennent pour désigner les trois membres (ou signataires) habilité.e.s à autoriser les retraits d'argent de ce compte, mais aussi pour voter un budget couvrant les dépenses prévisibles pour les activités prévues du dit-comité.

Actuellement le comité Photographie (voir [bilan](#) 2109-2020) est [endormi](#) comme indiqué sur le tableau.

Donc cet argent restera disponible pour un futur comité Photographie, après COVID-19 probablement, ou pour tout autre dépense reliée aux activités d'étudiant.e.s de Photographie, avec, comme le comité est endormi, autorisation de la Table de concertation.

Nous restons disponible pour toute information supplémentaire.

Étienne Philippart

Secrétaire permanent

AGECVM

Courriel reçu sur la liste d'envoi H20-le-agecvm@agecvm.org

SVP : utiliser agecvm@hormail.com

Sat, 27 Feb 2021 20:15:21 +0000

From: = Geneviève Auger-Simard <genevieve-as@hotmail.com>

To: "h20-le-agecvm@agecvm.org" <h20-le-agecvm@agecvm.org>

Sat, 27 Feb 2021 20:15:21 +0000

Subject: Fonds pour expo finissants 2020

Bonjour!

Je m'appelle Geneviève Auger-Simard et j'ai fini mes études dans le programme de photographie en 2020. Ma cohorte et moi avons amassé prêt de 3000\$ pour faire notre exposition de finissants, mais malheureusement elle n'a jamais eu lieu à cause de la Covid-19. Je me demandais donc ce qu'il allait advenir de cet argent.

Merci beaucoup, bonne journée!

Geneviève Auger-Simard

4.1.1.2 Autorisation dépenses au maximum 2875,97 \$ du Budgets Photo ([Bilan au 30 juin 2020](#) – [État de compte](#) 25 mars 2021)

Bureau exécutif propose **que la cohorte Hiver 2020 de Photographie puisse accéder au budget du comité à concurrence de 2875,97, après avoir désigné parmi eux-elles trois signataires pour valider les mandes de retraits d'argent**

- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

Improvisation appuie
Adoptée à l'unanimité

4.1.2 Comités thématiques (solde disponible 3721,77 \$) : **proposition**

4.1.2.1 SAE **Budget H21**

Bureau exécutif propose **d'accepter la proposition du budget accordant le solde disponible du budget des comités thématiques pour la session Hiver 2021 au comité SAE**

Comités	Budget A20	Solde A20 (au 31 décembre 2020)	Photocopies H20 Sans objet	% autofinanc. A19 H20 (au 30 juillet 2020)	Dépenses totales H21	Autofinancement H21	Budget H21 demandé à l'AGECVM	% autofinancement A20	Proposition	Adopté TC H21-01 24-02-21
Improvisation	IB	2 669,00 \$	Bud.orig.	75,40%	4 165,00 \$	400,00 \$	1 096,00 \$	9,60%	1 096,00 \$	1 096,00 \$
Libertad	IB	517,77 \$	- \$	-	1 000,00 \$	300,00 \$	182,23 \$	30,00%	182,23 \$	182,23 \$
Fonds extrême nécessité		1 691,31 \$	- \$	-						
SAE (Budget remis le 04 mars 2021)	R	2 531,06 \$	- \$	0,00%	27 319,00 \$	18 300,00 \$	6 487,94 \$	66,99%	3 721,77 \$	- \$
Total Comités thématiques		5 200,06 \$	- \$	44,20%	32 484,00 \$	19 000,00 \$	7 766,17 \$	58,49%	5 000,00 \$	1 278,23 \$
Design intérieur	IB	6 265,00 \$	- \$	83,39%	10 100,00 \$	3 150,00 \$	685,00 \$	31,19%	685,00 \$	685,00 \$
Optimonde	IB	2 408,22 \$	- \$	11,98%	54 600,00 \$	47 550,00 \$	4 641,78 \$	87,09%	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Sciences de la nature	IB	- \$	- \$	-	850,00 \$	500,00 \$	350,00 \$	58,82%	350,00 \$	350,00 \$
I.I.L.	IB	1 481,40 \$	- \$	58,53%	2 980,00 \$	500,00 \$	998,60 \$	16,78%	998,60 \$	998,60 \$
Techniques administratives	R	1 298,36 \$	Bud.orig.	63,86%	1 550,00 \$	- \$	251,64 \$	0,00%	251,64 \$	251,64 \$
Techniques administratives	R	- \$	- \$	0,00%	11 050,00 \$	7 050,00 \$	4 000,00 \$	63,80%	2 714,76 \$	2 714,76 \$
Solde Comités de concertation		2 651,68 \$								
Total Comités de concertation		14 104,66 \$	- \$	33,46%	81 130,00 \$	58 750,00 \$	10 927,02 \$	72,41%	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Fonds disponibles Comités thématiques: 1691,31 \$ (FEN) + 3308,69 \$ (Budget H21) = 5000,00 \$ disponibles					Fonds disponibles Comités de concertation: 2651,68 \$ (Solde A20) + 2348,32 \$ (Budget H21) = 5000,00 \$ disponibles					
Optimonde: Session A20 = transfert de 27,882,90 \$ de subventions antérieures non-utilisées vers AGEVCVM ==> récupérer 4,000,00 \$										

Improvisation appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose **une plénière de 2 minutes pour parler de cette proposition**

Improvisation appuie
Adoptée à l'unanimité

Bureau exécutif propose de **terminer cette plénière n'ayant plus d'intervention**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie
Adoptée à l'unanimité

4.2 Subvention étudiante

-

5.0 Activités des comités

5.1 Comité Journal (**Balado**)

Olivier Demers
Ven 2021-03-26 13:56
Bonjour !

Un de mes enseignants m'a référé à l'AGECVM pour ma demande. Au comité journal, nous souhaitons démarrer un projet de balado. Nous avons demandé à la radio étudiante, mais leurs studios situés dans *L'Exode* ne sont pas accessibles présentement. On m'a dit (un de mes enseignants du programme d'Arts, lettres et communication justement) que je pourrais



- TABLE DE CONCERTATION H21-#2

utiliser les studios situés au sixième étage. Toutefois, puisque les studios ne seraient pas utilisés dans un cadre pédagogique (un étudiant comme moi du programme peut les utiliser, mais hors du programme, je ne pense pas), on m'a dit qu'il faudrait voir auprès de l'association étudiante et ainsi créer un projet. Est-ce exact et si oui, est-ce qu'il y aurait une possibilité de créer un projet et donc, de pouvoir utiliser les studios du sixième étage et louer du matériel audiovisuel (Micros seulement) pour la réalisation de notre projet s'il vous plaît ? Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon message et vous souhaite une bonne fin de journée !

Cordialement,
Olivier Demers
Comité journal

Suivi

6.0 Affaires diverses

6.1 À venir

7.0 Levée

Bureau exécutif propose **la levée de la Table de concertation [H21-02](#) de ce 07 avril 2021**
Improvisation appuie
Adoptée à l'unanimité

Pour la soumission, selon les caractéristiques suivantes :

Si vous pouviez nous répondre **d'ici le vendredi 16 avril 2021**, nous en serions très heureux

Notre devis:

Produit demandé : Agenda 2021 – 2022

Format : 5 ¼ X 8 ¼

Ouvert : 10 ½ X 8 ¼

Nombre de pages : **212** p 100 M Offset #2 avec contenu recyclé (100% de fibres post-consommation) – FSC + 4 p. couvertures

Papier : Couv. Tango Advantage C2C, 0.12 blanc - FSC

Couleur :

Intérieur : 212 pages noir avec fond perdu

Couverture : 4 pages imprimées 4 couleurs process recto, noir verso avec fond perdu + laminage lustré recto et verso

Reliure : Spirale plastique (couleur noir), coins perforés

Présentation : tête-bêche (Textes + Session Automne 2021 / Session Hiver 2022)

Certification FSC requise (avec logo)

Épreuves : Épreuves couleurs

Quantité : 3000 en août 2021 + éventuellement 2500 en janvier 2022

Préciser délai entre passer commande ferme et livraison des agendas imprimés

Tolérance acceptable : ± 2%

Empaquetage : en boîtes

Livraison : 255 Ontario est, Montréal, Au plus tard le **vendredi 13 août 2021: Pénalités éventuelles en cas de retard causé par l'imprimeur.**

Fourni par l'AGECVM : CD final au plus tard le **vendredi 25 juin 2021**, Sorties laser

L'AGECVM a reçu huit soumissions de deux imprimeurs :

	1^{er} tirage 3000 copies	2^{ème} tirage 2500 copies
Enviro 100M blanc Recyclé (FSC-100) - Marquis	8.340,00 \$ (2,78 \$ / unité)	7.425,00 \$ (2,97 \$ / unité)
Husky offset blanc 100M Recyclé (FSC) – Héon & Nadeau	8.519,00 \$ (2,8397 \$ / unité)	7.503,00 \$ (3,0012 \$ / unité)
Husky offset blanc 100M (FSC) – Héon & Nadeau Non conforme pour papier non recyclé	8.252,00 \$ (2,7507 \$ / unité)	7.135,00 \$ (2,8540 / unité)
Offset #2 blanc 100M – Héon & Nadeau Non conforme pour papier non recyclé	8.040,00 \$ (2,68 \$ / unité)	6.961,00 \$ (2,7844 \$ / unité)

Pour décision



MONTMAGNY
350, rue des Entrepreneurs
Montmagny, Québec, Canada G5V 4T1
(+18) 246-5666 Télécopieur: (+18) 241-1768

SOUSSION

383432

Date
2021-03-24

**AGECVM- ASSOCIATION GÉNÉRALE
ÉTUDIANTE**
255 RUE ONTARIO EST, A385
MONTRÉAL, QC
H2X 1X6
TEL.:514-982-3437 FAX:514-982-6107

À l'attention de: **ETIENNE PHILIPPART**

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix et conditions concernant le travail suivant selon vos spécifications.

Des questions ?	
Votre représentant	Stéphane Casimiro scasimiro@marquislivre.com
Votre conseiller au service client	Robert Lambert 819-228-2766 Ext. 5240 rlambert@marquislivre.com
Votre accès FTP	https://ftp.marquislivre.com/Login
Usager :	AGECVM
Mot de passe :	hQ57ir3A

TITRE	L'AGECVM AGENDA 2021-2022	
FORMAT FINI:	5.25 X 8.25	
NOMBRE DE PAGES:	216, 216	
ENCRE (IMPR. DES PAGES):	1(NOIR) / 1(NOIR), AVEC MARGES PERDUES	
COUVERTURE D'ENCRE	NON	
PAPIER INTÉRIEUR:	ENVIRO 100M BLANC 74 GSM (FSC-100) - 458 PPI	
COUVERTURE IMPRESSION :	4(PROCESS) / 1(NOIR)	
COUVERTURE FINITION :	LAMINATION GLOSS RECTO-VERSO	
MATÉRIEL:	12PTS C2C (FSC-MIX)	
RELIURE:	SPIRALE (BLANC/NOIR)	
MATÉRIEL INTÉRIEUR DU CLIENT:	FICHIERS INFO.(ÉPREUVE PAPIER)	
MATÉRIEL COUVERTURE DU CLIENT:	FICHIERS INFO.+ÉPREUVE EPSON	
FICHIER E-PUB:	NON-INCLUS	
SURPLUS ET DÉFICITS DE FABRICATION	TOLÉRANCE DE 2%	
AUTRE:	COINS INFÉRIEURS DROITS DÉTACHABLES	
QTE:	3000	2500
PAGES:	216	216
UNITÉ:	2.7800\$	2.9700\$
TOTAL:	8,340.00\$	7,425.00\$
ADD.:	2.5020\$	2.6730\$
ÉPINE:		
POIDS:	1775 LBS	1453 LBS
LIVRAISON:	MONTRÉAL(QC)	
TERMES:	SUJET À ACCEPTATION DU DEPT. DE CRÉDIT	
NOTES:	PRIX VALIDES SI PRODUCTION EN AOÛT 2020 SAUF FLUCTUATION DES PRIX DE PAPIER 212 PAGES: 2 FEUILLES SERONT ENLEVÉES AFIN DE FAIRE 212 PAGES	

Taxes en sus (si applicable). Prix en CAD. Les termes et conditions énoncés sur notre site web (www.marquislivre.com/termes-conditions) font partie intégrante de la présente proposition. Du aux fluctuations du coût des matières premières, le prix de cette soumission est valide pour 30 jours et si le client accepte que le travail soit complété dans les 60 jours suivant la date de soumission. Chaque commande liée à cette proposition est sujette à l'approbation du crédit.

Nous vous remercions et espérons vous servir prochainement.

La présente est pour vous confirmer notre commande. De plus, je déclare connaître les clauses et conditions relatives à la soumission et je les accepte sans aucune réserve.

Date: _____ Adresse(s) de livraison: _____
Quantité: _____ Prix: _____
Signature _____

S.V.P. NOUS RETOURNER UNE COPIE SIGNÉE DE LA PRÉSENTE AVEC VOTRE MATÉRIEL

CONFIRMATION DE PRIX


HÉON & NADEAU
 Imprimerie

 Date : 2021/04/06
 Devis : D065268-1-3

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)

 255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
 MONTREAL
 QUEBEC, CANADA H2X 1X6

Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107

agecvm@hotmail.com

A/S : Etienne Philippart

 383 Boul. Bonaventure
 Victoriaville, QC, G6T 1V5
 Tél. : (819)758-3133
 Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

Votre demande : Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture
 DOSSIER FSC

Format : ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25

Papier : 212 pages intérieures : Husky Offset blanc 100M - recyclé - FSC
 Couverture : Couché lustré couverture blanc .012" approx. FSC

Impression : 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
 Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
 Laminage lustré au recto et verso de la couverture

Finition : Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.

Matériel fourni par le client : Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).

Matériel fourni par l'imprimeur : Epreuve papier

Emballage : En boîtes sur palette

Livraison : 1 livraison à Montréal

Notes : * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
3 000	2.8397 \$	8 519.00 \$

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin

 Représentante - Poste 219
 karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____

Nom : _____

Signature : _____

Form 03.3 mars 09

CONFIRMATION DE PRIX



HÉON&NADEAU
Imprimerie

Date : 2021/04/21
Devis : D065366-1-3

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
MONTREAL
QUEBEC, CANADA H2X 1X6
Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107
agecvm@hotmail.com
A/S : Etienne Philippart

383 Boul. Bonaventure
Victoriaville, QC, G6T 1V5
Tél. : (819)758-3133
Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

Votre demande : Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture

Format : ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25

Papier : 212 pages intérieures : Husky Offset blanc 100M -recyclé - FSC
Couverture : Couché lustré couverture blanc 240M (.0111" approx.) FSC

Impression : 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
Laminage lustré au recto et verso de la couverture

Finition : Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.

Matériel fourni par le client : Réimpression sans correction de l'agenda d'août 2021 (D065268-1-2)

Matériel fourni par l'imprimeur : Epreuve PDF

Emballage : En boîtes sur palette

Livraison : 1 livraison à Montréal

Notes : * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
2 500	3.0012 \$	7 503.00 \$

Suppléments (détail):

Délai de livraison : 10 à 15 jours ouvrables après approbation du PDF de l'épreuve (réimpression).

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin
Représentante - Poste 219
karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____
Nom : _____
Signature : _____

Form 03.3 mars 09

CONFIRMATION DE PRIX



HÉON&NADEAU
Imprimerie

Date : 2021/04/08
Devis : D065268-1-2

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
MONTREAL
QUEBEC, CANADA H2X 1X6
Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107
agecvm@hotmail.com
A/S : Etienne Philippart

383 Boul. Bonaventure
Victoriaville, QC, G6T 1V5
Tél. : (819)758-3133
Télééc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

- Votre demande :** Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture DOSSIER FSC
- Format :** ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25
- Papier :** 212 pages intérieures : **Husky Offset blanc 100M - FSC**
Couverture : Couché lustré couverture blanc 0.012" approx. - FSC
- Impression :** 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
Laminage lustré au recto et verso de la couverture
- Finition :** Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.
- Matériel fourni par le client :** Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).
- Matériel fourni par l'imprimeur :** Epreuve papier
- Emballage :** En boîtes sur palette
- Livraison :** 1 livraison à Montréal
- Notes :** * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
3 000	2.7507 \$	8 252.00 \$

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin
Représentante - Poste 219
karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____
Nom : _____
Signature : _____

Form 03.3 mars 09

CONFIRMATION DE PRIX


HÉON&NADEAU
 Imprimerie

 Date : 2021/04/08
 Devis : D065366-1-1

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
 255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
 MONTREAL
 QUEBEC, CANADA H2X 1X6
 Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107
 agecvm@hotmail.com
 A/S : Etienne Philippart

 383 Boul. Bonaventure
 Victoriaville, QC, G8T 1V5
 Tél. : (819)758-3133
 Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

Votre demande : Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture
DOSSIER FSC

Format : ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25

Papier : 212 pages intérieures : Husky Offset blanc 100M - FSC
Couverture : Couché lustré couverture blanc 0.012" approx. - FSC

Impression : 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
Laminage lustré au recto et verso de la couverture

Finition : Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.

Matériel fourni par le client : Réimpression sans correction de l'agenda d'août 2021 (D065268-1-2)

Matériel fourni par l'imprimeur : Epreuve PDF

Emballage : En boîtes sur palette

Livraison : 1 livraison à Montréal

Notes : * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
2 500	2.8540 \$	7 135.00 \$

Suppléments (détail):

Délai de livraison : 10 à 15 jours ouvrables après approbation du PDF de l'épreuve (réimpression).

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin

 Représentante - Poste 219
 karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____

Nom : _____

Signature : _____

Form 03.3 mars 09

CONFIRMATION DE PRIX



HÉON&NADEAU
Imprimerie

Date : 2021/04/08
Devis : D065268-1-4

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
MONTREAL
QUEBEC, CANADA H2X 1X6
Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107
agecvm@hotmail.com
A/S : Etienne Philippart

383 Boul. Bonaventure
Victoriaville, QC, G8T 1V5
Tél. : (819)758-3133
Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

- Votre demande :** Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture
- Format :** ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25
- Papier :** 212 pages intérieures : Offset #2 blanc 100M
Couverture : Couché lustré couverture blanc .012" approx.) - FSC
- Impression :** 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
Laminage lustré au recto et verso de la couverture
- Finition :** Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.
- Matériel fourni par le client :** Support informatique compatible avec nos logiciels (aucune correction à faire).
- Matériel fourni par l'imprimeur :** Epreuve papier
- Emballage :** En boîtes sur palette
- Livraison :** 1 livraison à Montréal
- Notes :** * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
3 000	2.6800 ^{\$}	8 040.00 ^{\$}

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin
Représentante - Poste 219
karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____
Nom : _____
Signature : _____

Form 03.3 mars 09

CONFIRMATION DE PRIX


HÉON & NADEAU
 Imprimerie

 Date : 2021/04/08
 Devis : D065366-1-2

A.G.E. CEGEP DU VIEUX-MTL (AGECVM)
 255 ONTARIO EST, LOCAL A3.85
 MONTREAL
 QUEBEC, CANADA H2X 1X8
 Tél. : (514)982-0496 Téléc. : (514)982-6107
 agecvm@hotmail.com
 A/S : Etienne Philippart

 383 Boul. Bonaventure
 Victoriaville, QC, G6T 1V5
 Tél. : (819)758-3133
 Téléc. : (819)758-0589

Il nous fait plaisir de vous soumettre nos prix pour le travail décrit ci-dessous aux conditions mentionnées.

Votre demande : Agenda CEGEP DU VIEUX-MONTREAL 212 pages + couverture

Format : ouvert 10.5 x 8.25 fini 5.25 x 8.25

Papier : 212 pages intérieures : Offset #2 blanc 100M
 Couverture : Couché lustré couverture blanc .012" approx.

Impression : 212 pages intérieures imprimées noir à fond perdu
 Couverture imprimée 4 couleurs process recto et noir verso à fond perdu
 Laminage lustré au recto et verso de la couverture

Finition : Reliure spirale plastique noir sur le 8.25" - perforation en coin sur toutes les pages intérieures.

Matériel fourni par le client : Réimpression sans correction de l'agenda d'août 2021 (D065268-1-2)

Matériel fourni par l'imprimeur : Epreuve PDF

Emballage : En boîtes sur palette

Livraison : 1 livraison à Montréal

Notes : * Livraison : Déchargement manuel et utilisation d'un "tailgate" en sus.

Quantité	Prix / 1	Total
2 500	2.7844 \$	6 961.00 \$

Suppléments (détail):

Délai de livraison : 10 à 15 jours ouvrables après approbation du PDF de l'épreuve (réimpression).

Cette soumission est calculée avec les prix en vigueur sous réserve de tout changement du coût des matières premières et est sujette à modifications jusqu'à réception du matériel à produire. Les taxes sont en sus si elles sont applicables.

Je reconnais avoir lu et compris les termes et conditions de la présente soumission. J'accepte la présente soumission constituant ainsi le contrat d'impression, avec les termes et conditions stipulés à l'ouverture de crédit, le cas échéant.

Estimatrice : Sylvie Gosselin - poste 222 - sylvieg@iheon.com

Karen Boutin

 Représentante - Poste 219
 karenb@iheon.com

No commande : _____ Date : _____

Nom : _____

Signature : _____

Form 03.3 mars 09

- ✓ Attendu que le salaire actuel fixe (15,00 \$) des étudiant.e.s secrétaires permanents à l'AGECVM a été adopté lors de la Table de concertation [H16-01](#), du 10 février 2016
- Considérant l'historique de l'évolution du Salaire minimum au Québec depuis le 1^{er} mai 2016 :

Année (1^{er} mai)	Augmentation	Nouveau taux horaire
2016	+ 0.20 \$	10,75 \$
2017	+ 0,50 \$	11,25 \$
2018	+ 0,75 \$	12,00 \$
2019	+ 0,50 \$	12,50 \$
2020	+ 0,60 \$	13,10 \$
2021	+ 0,40 \$	13,50 \$
Total sur 6 ans	+ 2,95 \$	

- Considérant que la valeur réelle de 15,00 \$ en 2016 équivaut à 16,37 \$ en 2021;
 - ❖ Le Bureau exécutif propose de fixer le taux horaire des secrétaires permanents étudiants de l'AGECVM à 17,00 (dix-sept) \$ rétroactivement à partir du 1^{er} mai 2021, et de l'ajuster chaque 1^{er} mai de l'augmentation du salaire minimum du Québec telle qu'indiquée dans le *Règlement sur les normes du travail*.

- Considérant les mandats de la Table de concertation [A20-01](#), du 07 octobre 2020 sur le renouveau du [site internet de l'AGECVM](#), confirmé par le [plan d'action H21](#), discuté lors du Forum numérique [H21-01](#) et adopté lors de la [consultation](#) omnivoix tenue du 08 au 12 février 2021;
- Considérant la mise en place d'un [sous-comité](#) pour l'organisation du concours pour le renouveau du site web de l'AGECVM (Bureau exécutif [H20-06](#), 15 octobre 2020);
- Considérant le [cahier de charge](#) des phases I (Établir l'identité visuelle et la charte graphique de l'AGECVM) et II (Développer un projet de site complet et un devis de mise en œuvre du nouveau site de l'AGECVM) du concours;
- Considérant les résultats de la phase I du concours ([évaluation des cinq projets](#)) inclus dans le [Rapport du comité d'évaluation - Phase II: propositions](#) et le déroulement actuel de la phase II;
- ❖ Le Bureau exécutif propose :
 - Que le sous-comité pour l'organisation du concours finalise la phase II du concours d'ici le mercredi 26 mai 2021
 - en précisant les montants des prix (pour tenir compte de la participation d'une équipe de 5 personnes)
 - en désignant (sur base des critères d'évaluation inclus dans le cahier de charge) un projet gagnant qui fera l'objet d'une mise en œuvre au cours d'une phase III;
 - Que le sous-comité prépare la phase III de ce renouveau du site internet de l'AGECVM :
 - Prévoir le budget de réalisation en fonction du projet retenu à soumettre avec le Budget de la session A21 au premier Forum numérique de la session A21;
 - Rédaction d'un appel à candidature en vue de solliciter auprès de nos membres des candidatures pour réaliser le projet gagnant;
 - Publication de l'appel à candidature d'ici le 4 juin 2021, avec le 13 juin 2021 comme date limite de dépôt de candidature;
 - Sélection de la personne ou l'équipe qui devra réaliser le site gagnant du concours et négociation d'un contrat de travail pour le 18 juin 2021 au plus tard, pour débiter le travail le lundi 21 juin 2021;
 - Mettre en place un suivi de ce travail tout au long de l'été;
 - Lancement du nouveau site au plus tard le vendredi 1^{er} octobre 2021